



www.saintvarent.fr

# Novihéria

Bulletin d'information municipale

N° 213  
Juil.  
2021

Bulletin rédigé par les membres de la commission "Information et communication" | Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Voici les animations prévues pour le 14 juillet, les horaires seront communiqués ultérieurement :

- Revue des Sapeurs Pompiers, avec la musique départementale des Sapeurs Pompiers.
- Course cycliste.
- Concours de pétanque et palets.
- Restauration sur place avec repas champêtre, à partir de 19h. 10€/adulte et 6€/enfant. Possibilité d'emporter (prévoir un contenant). Réservation au 06 33 91 07 94 ou 06 72 60 81 29. Organisé par le Comité Cycliste de Saint-Varent.
- Retraite aux flambeaux, feu d'artifice suivi du bal populaire.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021

- Le Conseil Municipal a validé l'acquisition d'une parcelle en bord de rivière route de Pierrefitte, pour la somme de 5 000 €, afin de continuer les aménagements de loisirs et de promenade.
  - Les travaux dans le clocher de l'église ont débuté, il s'agit de sécuriser les installations électriques et, notamment, de poser un nouveau cadran horaire.
  - La pose du colombarium est prévue dans les prochains jours.
  - Quatre buvettes d'occasion ont été acquises et seront utilisées pour les festivités communales.
  - Le Conseil Municipal a également décidé d'augmenter le budget du feu d'artifice du 14 Juillet pour le passer à 7 000 € cette année.
  - Les conseillers ont été informés de l'installation d'un concessionnaire de machines agricoles sur la Z.A. de Riblaire.
  - Comme chaque année, une contribution de 368 € (0.15 € par habitant) a été votée en faveur du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes.
- Il s'agit d'accompagner des projets individuels ou collectifs de jeunes âgés de 18 à 25 ans, en difficultés financières, afin de favoriser leurs démarches d'insertion socio-professionnelle.
- Ce fonds est financé par le Département, auquel peuvent s'associer les communes ou leurs groupements, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, et les organismes de protection sociale.



## RESERVATION DES SALLES COMMUNALES

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, vous pouvez réserver et louer les salles communales : salle polyvalente (90 personnes) et la salle Léonard de Vinci (100 personnes). Les tarifs varient selon le lieu de résidence et le type de manifestations.

Vous pouvez réserver sur le site Internet en utilisant les formulaires de réservation : <https://saintvarent.fr/services-de-la-commune/location/> ou directement à la mairie.

**Mairie** - 3, Place de l'Hôtel de Ville - Saint-Varent

05 49 67 62 11 / [villesaintvarent@wanadoo.fr](mailto:villesaintvarent@wanadoo.fr) / <https://saintvarent.fr/>

Lundi, mercredi et vendredi : 9h à 12h et de 14h à 16h - Mardi et jeudi : de 9h à 12h

## PISCINE O'SOLAIRE



Dans ces moments de chaleur, l'envie d'un petit plongeon est grande, malheureusement la piscine Saint-Varentaise est en rénovation et n'ouvrira pas avant 2022, avec quelques nouveautés.

Pour profiter de l'espace aquatique thouarsais : "les Bassins du Thouet", une navette sera assurée, du 7 juillet au 27 août. Tous les mercredis et vendredis, elle partira à 14h et sera de retour à 17h30, sur le parking de la piscine de Saint-Varent.

## AIRE DE JEUX DES TONNELLES



Une petite nouveauté à l'aire de jeux des Tonnelles, route de la Brosse. Une boîte à livres, qui fait également office de maison à insectes, a été installée.

N'hésitez pas à découvrir et à déposer quelques livres et n'oubliez pas, ces livres seront à la disposition de tous, dans un lieu public et familial, pensez à nos jeunes, ne déposez pas des ouvrages réservés à un public averti.

## REPAS DES AÎNÉS

A vos agendas ... Le repas des aînés aura lieu **le samedi 2 octobre 2021**, si la situation sanitaire le permet.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie.

## RÈGLEMENT À RESPECTER...



### Déchets verts

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, de feuilles mortes de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs...

L'arrêté préfectoral du 29 juin 2010 prévoit que : "L'incinération des déchets ménagers ou assimilés est interdite, en plein air, de même que dans les incinérateurs individuels en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes.

Les déchetteries sont à votre disposition pour prendre en charge vos déchets verts qui seront valorisés sous forme de compost.

### "Parcours des Tonnelles" et "Aire de jeux des Tonnelles"

L'arrêté municipal du 16 mai 2019 prévoit que : "Le parcours et l'aire de jeux des Tonnelles sont des espaces ouverts à tous les publics et placés sous leur protection".

La circulation de tout véhicule à moteur (sauf les véhicules destinés à l'entretien et les véhicules de secours et d'incendie) est interdite sur l'ensemble du site.

Le public est invité à respecter la propreté des lieux, de leurs équipements et de la flore en place.

Les feux, les barbecues, la baignade dans la rivière, le camping, les activités polluantes ou bruyantes, la chasse sont strictement interdits. Les infractions au règlement pourront faire l'objet de poursuites.

## CANICULE ET NOUS

La canicule est une période de 3 jours ou plus, où il fait très chaud et où la température ne descend pas ou très peu la nuit.

Si vous avez 60 ans et plus, ou que vous êtes en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 05 49 67 62 11.



## FRELONS ASIATIQUES

Le premier nid de frelons asiatiques a été découvert en 2005 dans le Lot et Garonne, suite à une importation de poteries en provenance de Chine. On reconnaît le frelon asiatique par son aspect brun-noir, par l'avant dernière segmentation abdominale jaune-orangée, par ses pattes jaunes et sa tête jaune-orangée et par sa taille légèrement plus petite que le frelon européen.

La commune de Saint-Varent renouvelle sa participation à la destruction des nids de frelons asiatiques, faite entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 novembre. Une aide financière aux particuliers est accordée pour tous les nids implantés sur le territoire de la commune de Saint-Varent, dans la limite de 50 % de la dépense et plafonnée à 50 euros (Délibération du 10 février 2016). Pour obtenir cette aide, il faut faire constater l'existence du nid par un agent communal, régler la facture et la faire parvenir à la mairie, avec la mention "Facture acquittée" accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).



La destruction des nids doit être faite par un professionnel. En cas de piqûres multiples, il y a risque de troubles importants, car le venin est neurotoxique et cardiotoxique. Il est conseillé de consulter rapidement un médecin ou un pharmacien.

**Mairie** - 3, Place de l'Hôtel de Ville - Saint-Varent

05 49 67 62 11 / [villesaintvarent@wanadoo.fr](mailto:villesaintvarent@wanadoo.fr) / <https://saintvarent.fr/>

Horaires : Lundi, mercredi et vendredi : 9h à 12h et de 14h à 16h - Mardi et jeudi de 9h à 12h

## CONCOURS DE PÉTANQUE D'ÉTÉ

Bonne nouvelle, les concours de pétanque d'été vont reprendre cette année. Le rendez-vous est à 19h au stade de la Grande Versenne et l'inscription est gratuite. A vos agendas !!!

### JUILLET

Jeudi 8 juillet	→	Les Dauphins
Mardi 13 juillet	→	La Chasse
Jeudi 15 juillet	→	Le Rayon
Mardi 20 juillet	→	JSP
Jeudi 22 juillet	→	F.N.A.T.H
Mardi 27 juillet	→	USSV
Jeudi 29 juillet	→	Comité cycliste

### AOÛT

Mardi 3 août	→	Festivité du Foot
Jeudi 5 août	→	Les Frelons



## PROJET TAUPE

**Qu'est-ce que c'est ?** Le projet TAUPE, Transition Agricole et Urbaine pour la Préservation de l'Environnement, est né à la suite de l'appel à projet Nature et Transition de la Région Nouvelle Aquitaine, visant à faire émerger et soutenir des initiatives et des actions au service de la biodiversité. La Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres est lauréate pour son projet TAUPE. Ce projet est mené en partenariat avec la Communauté de Communes du Thouarsais, la Fédération des Chasseurs 79, l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine et Bocage Pays Branché.

**Quel est l'intérêt de ce projet ?** Face au constat d'une artificialisation accélérée des sols engendrant la perte d'espaces agricoles et naturels, l'effondrement de la biodiversité et des relations de voisinage de plus en plus complexes, le projet TAUPE a pour objectif de favoriser les relations entre les agriculteurs et les citoyens via la préservation de la biodiversité.

**Lieu d'action de ce projet :** Mené sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais, TAUPE a un objectif pédagogique de sensibilisation aux enjeux de maintien et de préservation de la biodiversité au sein des espaces de transition urbains et ruraux. Grâce à ce projet multi-partenarial, de nombreuses actions vont être menées pendant 2 ans sur le secteur Thouarsais : semis de bandes fleuries et plantations de haies, suivi des abeilles sauvages et mellifères, ateliers participatifs sur l'entretien et la gestion durable des bandes fleuries et des haies, journée nature tout public pour découvrir les enjeux de la biodiversité, etc ...



**Appel à candidature :** TAUPE sollicite les agriculteurs et les agricultrices intéressés par cette démarche collaborative visant la mise en valeur des zones de transition entre les espaces bâtis et les zones agricoles.

**Chambre d'Agriculture** - Maëva Nauleau 06 74 07 85 33 / Magali Prévost 06 89 16 74 75

Le Comité de rédaction profite aussi des vacances estivales.

Le prochain bulletin reviendra à la rentrée.

bonnes  
VACANCES!



## ETAT CIVIL

### MAËLO

né le 09 avril 2021, au foyer de M<sup>me</sup> et M. MIRANDA DA SILVA

### LAYANAH

née le 30 mai 2021, au foyer de M<sup>me</sup> Cynthia STAUB et M. Djimassal ASSANE

## CONTACT



Pour le bulletin du mois de septembre 2021, toutes les informations devront être transmises avant le **14 août 2021**.

MAIRIE : 05 49 67 62 11  
villesaintvarent@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE : 05 49 67 54 41  
mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Cet été, la médiathèque ne ferme pas ses portes et vous propose des événements culturels et numériques, en collaboration avec le CSC du Saint-Varentais. Ces événements vous permettront de découvrir le tout nouveau musée numérique, installé depuis peu, à la salle polyvalente de l'école élémentaire La Joyette. Voici le programme de l'été :

- **Les animaux dans tous leurs états** - Jeux et ateliers - Médiathèque de Saint-Varent - Aux heures d'ouverture.
- **Musée numérique** - École élémentaire Saint-Varent (salle polyvalente) - Du 6 au 30 août : Initiation et découverte du musée numérique « Micro-Folie ». Tous les mercredis, de 10h à 18h, sauf le 4 et 11 août.
- **Delphine Durand** - Exposition - Médiathèque de Saint-Varent et CSC - Du 17 au 28 août : Des couleurs épatantes, des personnages déjantés, de l'humour tendre et mordant... Découvrez l'univers de Delphine Durand, l'autrice des BD « Mous » ou « Ratapoil ». Infos au CSC

Médiathèque de Saint-Varent - 05 49 67 54 41 / mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr / www.reseautecturethouarsais.fr

Horaires : Mardi 16h à 18h - Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi 10h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi 9h à 12h

Centre Socio Culturel - 05 49 67 62 80 / contact.saintvarent@csc79.org / saintvarent.csc79.org

## COMM'GÉNÉRATIONS

Voici les animations de juillet, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Actions à destination des personnes retraitées du Thouarsais.

Date	Heure	Animation	Tarif
Mercredi 7	10h30	Atelier "Remue méninges". Pensez à apporter vos crayons.	Gratuit
Jeudi 8	14h30	Café gourmand au Lac d'Hautibus	6 €
Mardi 13 et mardi 20	14h30	Bowling à Bocapôle	6,50 €
Mercredi 21 et mercredi 28	10h30	Atelier "Corps en éveil"	Gratuit

**Rappel des règles d'hygiène** : pour toutes les animations, si vous vous sentez fiévreux, enrhumé ou autre, il est souhaité d'annuler votre participation. Le port du masque est obligatoire pendant le trajet avec nos services et durant l'animation.

Le nombre de personnes par groupe est limité. L'inscription est obligatoire au 05 49 66 76 50 ou 05 49 66 76 64.

## ACCA

**Vendredi 9 juillet**, à 20h. Assemblée Générale de l'ACCA de Saint-Varent. Rendez-vous au Moulin du Pont.

## L'HOMME ET LA PIERRE

**Jeudi 22 juillet**, à 10h et le **Jeudi 19 août**, à 10h.

**Visite** co-animée de la carrière de la Noubleau par un guide conférencier (Atemporelle) et un technicien de l'entreprise Carrières ROY. Rendez-vous sur la place du 14 juillet à Saint-Varent. Organisée par l'association "L'homme et la Pierre".

## CRÉ'ACTIVES

**Samedi 11 septembre**, de 10h à 21h et **dimanche 12 septembre**, de 10h à 19h. Foire commerciale, artisanale et associative.